

Nom de l'action : Collectivité exemplaire

Porteur de projet : SITOM SUD RHONE, 8 chemin des Tard venus, 69530 BRIGNAIS
www.sitom-sud-rhone.com, 0 800 069 038

Contact : Karine AGUILLAUME – SITOM Sud Rhône
8 chemin des tard-venus – 69530 BRIGNAIS
Tél : 04.72.31.90.74 – Fax : 04.78.05.15.19
mail : kaguillaume@sitom-sudrhone.com

Cette opération s'inscrit dans un programme de prévention des déchets

Contexte

Depuis sa création le SITOM s'engage dans des actions environnementales. Lors de son changement de locaux, le SITOM s'est regroupé avec deux autres syndicats, le SYSEG (Syndicat Mixte pour la Station d'Épuration de Givors) et le SMAGGA (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon), pour créer la MIE (Maison Intercommunale de l'Environnement). Ce regroupement a été réalisé par souci environnemental mais aussi pour mutualiser les coûts et rationaliser les dépenses publiques. Depuis que le SITOM s'est engagé dans le programme de prévention, ses agents désirent réduire leur quantité de déchet et ce désir est partagé par les deux autres syndicats, eux aussi soucieux de l'environnement. C'est ainsi que l'action de lombricompostage est née après avoir été proposée aux 18 agents présents dans la MIE.

Objectifs recherchés/Résultats obtenus

Objectifs :

Produire moins de déchets (papiers, vaisselle jetable...) au sein de la MIE avec les syndicats intercommunaux voisins en réutilisant et compostant afin de respecter le Grenelle de l'environnement.
Réduction des déchets produits par la restauration des agents mais aussi par leurs activités.

Actions menées :

- Utilisation de vaisselle non jetable au sein de la MIE (pas de gobelets, assiettes plastiques...)
- Torchons en tissus pour les mains et la vaisselle afin d'éviter la production d'essuie-tout
- Distribution de bio-seaux aux agents de la MIE pour le reste des repas du midi et pour les agents qui ne disposent pas d'un composteur chez eux pour leurs déchets putrescibles personnel avec mise en service d'un lombricomposteur dans nos locaux
- Réduction du papier : impression recto-verso, utilisation des versos comme brouillon, dématérialisation des convocations, caissette de récupération des papiers dans les bureaux
- Récupération des composants des ordinateurs pour réutilisation sur les PC utilisés
- Proposition de récupération d'objets plutôt que de les jeter (cafetière...)

Résultats qualitatifs et quantitatifs obtenus :

- Diminution de l'achat de papier par 2
- Vidage d'environ un bio-seau de 10L par semaine
- 2 RAM (Random Access Memory ou mémoire vive) de postes de travail usagés, remontées sur l'ordinateur de l'accueil (poste secondaire moins utilisé) pour le rendre plus performant
- Diminution de l'achat d'essuie-tout

Mise en oeuvre

Planning :

- Automne 2009, mise en place d'un lombricomposteur au garage de la MIE et mise à disposition d'un bioseau à la cuisine ainsi qu'aux agents ne disposant pas de composteurs individuels à leur domicile.
- Octobre 2009, révision des consignes avec les femmes de ménage afin que le papier trié dans les caissettes des bureaux soit déposé dans le bac de tri de la MIE.
- Novembre 2009, demande à Intersed, prestataire informatique, de récupérer les pièces détachées sur les ordinateurs usagés

Moyens humains :

Agents du SITOM :

- pour mise en place du compostage à la MIE et transmission des consignes aux autres agents de la MIE
- pour révision des consignes aux femmes de ménages et demande de récupération des pièces à Intersed
- pour achat de torchons et de vaisselle

Moyens financiers :

Achat de vaisselle : 270€

Achat de torchons et chiffons : 100€

Achat de bioseau (2,15€HT/pièce) et d'un lombricomposteur (250€)

Achat de caissettes de récupération du papier 4€/pièce

Moyens techniques

- Achat de vaisselle
- Achat de torchons et chiffons
- Achats de bio-seaux et du lombricomposteur

Partenaires mobilisés

Partenaires	Nature du partenariat				
	financier	technique	humain	matériel	Autres
ADEME					
Membre de la MIE					
Intersed (maintenance PC)					
Femme de ménage					

Principaux facteurs de réussite

- Bonne cohésion intersyndicale et partage d'un idéal environnemental.
- Vérification avant la mise en place du lombricomposteur que les agents de la MIE étaient intéressés
- Sensibilisation de tous les agents de la MIE avec transmission des consignes pour le compostage
- Communication auprès des femmes de ménages et d'Intersed pour voir la faisabilité et l'application des actions

Dernière actualisation de la fiche : Juin 2010